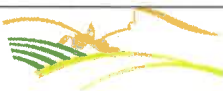


République Française		 SOLUTRÉ-POUILLY Arrêté n° 2025/113	COMMUNE DE SOLUTRE-POUILLY
Département de Saône et Loire			Extrait du Registre des arrêtés du Maire de la commune de SOLUTRE-POUILLY
Arrondissement de Mâcon			
OBJET :	Arrêté de voirie M. Romain LAPIERRE – Installation d'un Char sur la place du Monument aux Morts, pour les Conscrits le 6 décembre 2025.		

Nous, Maire de Solutré-Pouilly,

- Vu la demande de travaux transmise le 14 Novembre 2025 par Monsieur Romain LAPIERRE, domicilié 137 Rue de l'école, pour le stationnement d'un char sur la place du Monument aux Morts, à l'occasion des Conscrits, le 6 décembre 2025 (après-midi) à SOLUTRE-POUILLY,
- Vu le Code des Communes,
- Vu le Code de la voirie routière,
- Considérant qu'il y a lieu de réglementer le stationnement.

ARRETONS

ARTICLE 1 : Autorisation.

Le bénéficiaire est autorisé à installer le Char sur la place du Monuments aux Morts, à compter du Samedi 6 Décembre 2025 pour une durée d'une demi-journée calendaire (après-midi).

ARTICLE 2 : Stationnement.

Le stationnement sera interdit pendant toute la durée de l'occupation.

ARTICLE 3 : redevance d'occupation du domaine public.

Par délibération du 3 novembre 2009, la municipalité a fixé, à compter du 1^{er} janvier 2010 une redevance d'occupation du domaine public de 20€ par mois à compter du 4^{ème} mois d'occupation du domaine public (pour échafaudage, clôture de chantier, dépôt de matériaux, bois, engins de chantier, matériels de chantier...). La première demande jusqu'à concurrence de 3 mois est gratuite. Le règlement de cette participation se fera par l'émission d'un titre de recette établi au nom du demandeur.

ARTICLE 4 : Sécurité et signalisation de chantier

Les panneaux de circulation réglementaires seront installés par la Mairie de SOLUTRE-POUILLY pour permettre l'application du présent arrêté, qui sera affiché en Mairie et publié dans les conditions habituelles.

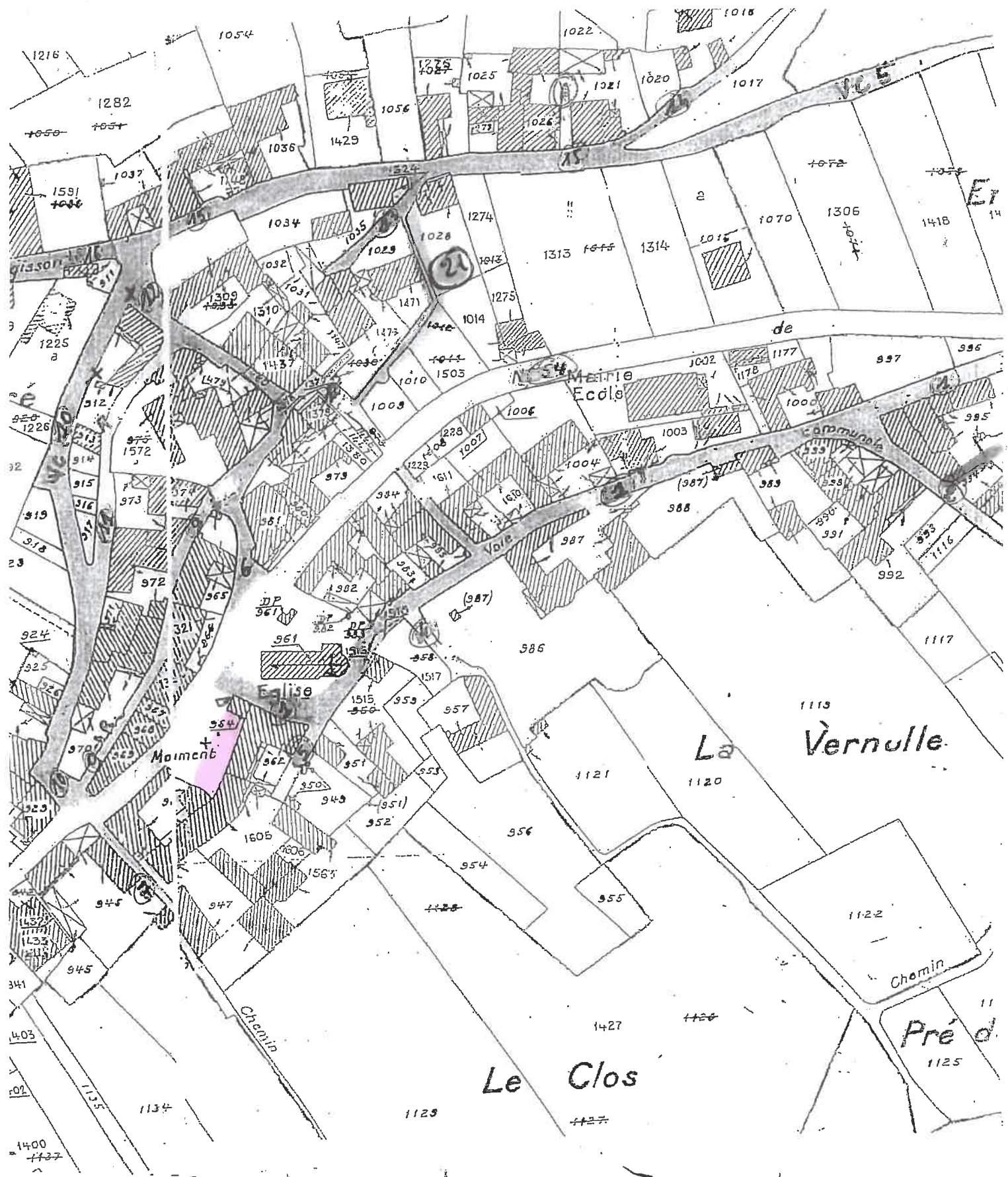
Fait à SOLUTRE-POUILLY

Le 17 Novembre 2025

Le Maire,

Alban VOSSION



- 8/ Impasse du riat
- 9/ Petite rue de la pompe
- 10/ Rue Adrien Arcelin
- 11/ Rue Testot Ferry
- 12/ Chemin de pierres
- 13/ Impasse du vieux bourg
- 14/ Chemin de la chaneau

- 15/ Rue Berthelot
- 16/ Rue Fernand Bucchianéri
- 17/ Chemin de la cotonne
- 18/ Passage du mur ancien
- 19/ Impasse du forgeron
- 20/ Chemin de la roche
- 54/ Route de la roche
- 21/ Ruette d'en haut (pauvre salon)